

**COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE****ARRÊTÉ N° 002/2022**

**OBJET : 22 Ter Route Neuve du Col de la Luère  
Règlementation de la circulation et du stationnement  
Tranchée sous chaussée**

---

NOUS, MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5 ;

**VU** le code de la route ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

**VU** la demande de la société AGERON BISSUEL, en date du 27 décembre 2021 ;

**CONSIDERANT** qu'il va être entrepris 27 ml de tranchée sous chaussée au niveau du 22 Ter route Neuve du Col de la Luère ;

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

**CONSIDERANT** que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération ;

## **A R R Ê T O N S**

**ARTICLE 1 :** Entre le lundi 10 janvier et le vendredi 28 janvier 2022, la chaussée sera réduite au niveau du n° 22 Ter route Neuve du Col de la Luère.

**ARTICLE 2 :** La circulation sera régulée par feux.

**ARTICLE 3 :** Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

**ARTICLE 4 :** Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY,
- Monsieur le directeur départemental des territoires sous couvert de l'ingénieur de la subdivision MORNANT-VAUGNERAY,
- Monsieur le Responsable de la société AGERON BISSUEL, TSA 70011, 69134 DARDILLY Cedex.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 04 janvier 2022

LE MAIRE : Bernard ROMIER

